

ÉLÉMENTS FINANCIERS

TOTAL GABON / EXERCICE 2018

Comptes sociaux
selon le référentiel IFRS

RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	48
Annexe A portant responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers	52
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	54
ÉTATS FINANCIERS IFRS	56
Compte de résultat	56
Résultat global	57
Bilan	58
Tableau des flux de trésorerie	59
Tableau de variation des capitaux propres	60
Annexe aux états financiers	61

RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

(EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018)

Aux Actionnaires de la société Total Gabon,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la société Total Gabon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

I. AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Total Gabon, comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les états annexés. Ces états financiers annuels présentent un total bilan de 4.247 M\$ et un bénéfice net de l'exercice de 258 M\$.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société Total Gabon conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

- dépréciation des actifs nets non courants

Risque identifié

Les actifs nets non courants sont majoritairement composés des immobilisations corporelles et incorporelles. La Société réalise des tests de perte de valeur sur ces actifs dont les modalités sont décrites dans la note 17 de l'annexe aux comptes IFRS.

Nous avons considéré que l'évaluation des actifs nets non courants était un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de la Société et parce que la détermination de leur valeur recouvrable, fondée sur la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, repose sur l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations significatives de la direction, comme indiqué dans la Note 17 de l'annexe aux comptes IFRS.

En particulier, un contexte durable de prix des hydrocarbures faible aurait une incidence négative sur les résultats de la Société et, par voie de conséquence, serait susceptible d'impacter de façon significative la valeur recouvrable des actifs.

La direction considère que le champ ou le groupement de champs d'hydrocarbures intégrant des actifs industriels permettant la production, le traitement et l'évacuation de ces hydrocarbures (en tant qu'unité génératrice de trésorerie « UGT ») constitue le niveau d'analyse auquel doit être appréciée la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles. Celle-ci a été évaluée pour chaque UGT compte tenu de l'environnement économique des activités et des conditions d'exploitation prévues par la direction générale de la Société.

Notre réponse

Nos travaux ont consisté à analyser l'existence d'indicateurs de perte de valeur sur ces actifs, prendre connaissance des modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation arrêtés par la direction et analyser les modèles de valorisation appliqués.

Nous avons également analysé les hypothèses clés retenues pour la détermination de la valeur recouvrable des actifs concernés :

- les scénarii de prix des hydrocarbures retenus par la Société ont été confrontés aux données issues de rapports d'experts indépendants ;
- nous avons recalculé le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs de façon indépendante, et l'avons confronté aux taux retenus par les principaux analystes financiers.

Les informations et les hypothèses prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable ont également fait l'objet d'une analyse de cohérence avec les budgets et prévisions établis par la direction et présentés au Conseil d'administration.

Par ailleurs, nous avons analysé les données sous-jacentes aux flux de trésorerie futurs pris en compte pour la détermination de la valeur recouvrable de tous les actifs des UGT présentant un risque de dépréciation :

- les profils de production retenus ont été rapprochés des réserves probables établies dans le cadre des processus internes de la Société ;
- les hypothèses de coûts opérationnels futurs et d'investissements nécessaires à l'achèvement des actifs de production ont notamment été comparées au budget et au plan stratégique approuvés par la direction ;
- les risques spécifiques aux actifs ont été appréciés en fonction notamment de la localisation géographique et de la maturité des gisements ;
- nous avons apprécié la cohérence du taux d'impôt retenu par rapport au régime fiscal applicable et aux contrats pétroliers en vigueur.

Enfin, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la note 17 de l'annexe aux comptes IFRS.

- incidence de l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures sur la comptabilisation des actifs

Risque identifié

Les réserves prouvées sont celles qui, par l'analyse de données de géosciences et d'ingénierie, peuvent être, avec une certitude raisonnable, estimées récupérables avant la date d'expiration des contrats accordant le droit d'exploitation à moins que des éléments n'attestent que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain.

Les réserves prouvées et prouvées développées, estimées par les ingénieurs pétroliers de la Société au regard des pratiques sectorielles et des règles SEC (Securities and Exchange Commission), comme décrit dans la Note « Base de préparation des états financiers », évoluent sous l'effet d'une part de la production et d'autre part des prix des hydrocarbures.

Nous avons considéré l'incidence de l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures comme un point clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- cette estimation constitue un élément fondamental pour la comptabilisation des activités pétrolières de la Société, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance des dépenses d'exploration selon la méthode dite des « *successful efforts* » et la détermination du taux d'amortissement des immobilisations corporelles, exposées en Note 2 de l'annexe aux comptes IFRS.
- cette estimation est par nature incertaine du fait des données de géosciences et d'ingénierie utilisées pour la détermination des quantités des gisements et complexe du fait des modalités contractuelles qui déterminent la part des réserves revenant à la Société.

Notre réponse

Les travaux mis en œuvre ont consisté à :

- prendre connaissance des procédures et du contrôle interne mis en place par la Société pour la détermination de ses réserves d'hydrocarbures ;
- tester par sondage les qualifications des ingénieurs pétroliers de la Société en charge de l'estimation des réserves ;
- analyser les variations des réserves prouvées et prouvées développées par rapport à la clôture de l'exercice précédent, afin d'orienter nos travaux sur les principaux mouvements de la période ;
- rapprocher les productions réelles avec les productions attendues ;
- analyser les hypothèses retenues par la Société pour déterminer les réserves récupérables avant la date d'expiration des contrats accordant le droit d'exploitation et, le cas échéant, les raisons conduisant la Société à considérer que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain, pour l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées en tenant compte également des contrats de commercialisation pour le gaz ;
- apprécier l'application par la Société des dispositions prévues par les règles SEC, notamment en ce qui concerne les prix moyens annuels de référence retenus pour la valorisation des réserves prouvées et prouvées développées.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation des états financiers conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe A du présent rapport du commissaire aux comptes.

II. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI ET AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Libreville, le 10 avril 2019

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Yves FUMANAL

ERNST & YOUNG

Expert-comptable agréé CEMAC EC94

Christelle-Tatiana ONANGA BOUYOU
Expert-comptable agréé CEMAC EC531

ANNEXE A PORTANT RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons

ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne de la Société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la direction générale et, le cas échéant, du Conseil d'administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT (IFRS)

Le résultat net s'établit à 258 M\$, en forte progression par rapport à 2017 (108 M\$), grâce à la hausse des prix du pétrole, au programme de réduction des coûts mis en œuvre par la Société, ainsi qu'à la cession de la participation dans le champ de Rabi-Kounga.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 s'élève à 905 M\$ en baisse de 1 % par rapport à l'exercice 2017, l'effet positif de la hausse des prix de 33 % étant impacté par la baisse de 24 % des volumes vendus. De plus les prestations de service sont en baisse du fait de la cession du réseau de *pipelines* à terre Rabi-Coucal-Cap Lopez.

ACHATS, NETS DE VARIATION DE STOCKS

Les achats, nets de variations de stocks, comprennent les achats de brut à des tiers dans le cadre de l'activité négoce de la Société, la redevance minière acquittée sur le brut produit ainsi que l'impact comptable de la variation de la position stock (sur/sous-enlèvement). La baisse de 26 % entre 2017 et 2018 résulte principalement de la baisse de l'activité négoce ainsi que de la réduction du montant de redevance minière acquittée en lien avec les changements de périmètre.

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont en baisse de 16 % grâce au programme de réduction des coûts mis en œuvre par la Société.

CHARGES D'EXPLORATION

L'activité d'exploration en 2018 a principalement concerné la poursuite des travaux d'évaluation sur le permis offshore profond de Diaba. L'objectif principal était de préciser la prospectivité à huile du permis. La charge d'exploration est en baisse de 27 % par rapport à 2017.

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DROITS MINIERS

Les amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers sont en baisse de 18 % en 2018. Celle-ci est principalement liée aux cessions de participation dans des champs matures en 2017 et 2018.

AUTRES PRODUITS

Ce poste comprend les plus ou moins-values de cession. Le montant de 77 M\$ est relatif à la cession de la participation dans le champ de Rabi-Kounga.

AUTRES CHARGES

Ce poste comprend principalement la Provision pour Investissements Diversifiés et la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PID-PIH). En 2018 le montant est de 4 M\$.

COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

Le coût de l'endettement financier ressort à 2 M\$ en 2018 contre 11 M\$ en 2017. Cette baisse s'explique principalement par le remboursement en 2017 de la ligne de financement long terme mise en place en 2016.

AUTRES PRODUITS FINANCIERS

Ce poste comprend les pertes et profits de change. En 2018, le gain de change s'est monté à 3 M\$.

AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

Ce poste comprend principalement l'accrétion des provisions pour remise en état des sites. L'exercice 2018, en hausse de 5 M\$, a été impacté par l'acquisition de la participation additionnelle de 50 % dans le permis de Baudroie-Mérou signée 2017.

PRODUIT (CHARGE) D'IMPÔT

La charge d'impôt de 43 M\$ présentée au compte de résultat en 2018 comprend une charge d'impôt courant de 92 M\$ et un produit d'impôt différé de 49 M\$ suite à la reprise d'impôts différés liée à la cession de la participation dans le champ de Rabi-Kounga.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée le 21 mai 2019, la distribution d'un dividende de 11 \$ par action, soit 49,5 M\$ pour l'ensemble des actionnaires, en hausse significative par rapport au dividende de l'année précédente (5,5 \$ par action).

COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION

Le flux de trésorerie d'exploitation de 398 M\$ est en hausse de 5 % par rapport à 2017. Les effets positifs liés à la hausse du prix du brut et du programme de réduction des coûts mis en œuvre par la Société sont impactés par l'augmentation du besoin en fonds de roulement liée au programme d'enlèvements et la baisse des volumes vendus.

FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT

Les investissements pétroliers s'élèvent à 159 M\$, en hausse de 5 % par rapport à 2017. Ils comprennent une campagne d'intervention puits à terre, des travaux d'intégrité et de pérennité sur les installations en mer (Anguille, Torpille et Grondin) et à terre (terminal du Cap Lopez), la préparation et le lancement de la première phase de redéveloppement du champ de Torpille ainsi que des études de géosciences et de développement.

Les investissements de l'année ont été financés par autofinancement.

Les investissements pétroliers de la Société demeurent soumis aux risques habituels de marché (en particulier la sensibilité au prix du pétrole, au taux de change du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA), aux risques industriels et environnementaux liés à la nature même des activités sur lesquelles portent ces investissements, ainsi qu'aux risques liés à l'exploration et à la production pétrolière et gazière, en particulier le déclin naturel des champs. Une description de ces risques figure aux pages 34 à 36 du présent Rapport financier annuel.

Les désinvestissements comprennent la cession le 30 septembre 2018 d'une participation dans le champ de Rabi-Kounga pour un montant de 100 M\$ avant ajustements.

FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT

La Société a procédé à la mise en paiement, le 9 juin 2018, du dividende net de 5,5 dollars par action au titre de l'exercice 2017. Le service du dividende correspondant s'est élevé à 24,75 M\$.

Les variations des dettes financières courantes inscrites en 2018 correspondent essentiellement à la variation des positions créditrices des comptes bancaires de la Société. Les tirages de la ligne de financement long terme de la Société ont été intégralement remboursés en 2017.

TRÉSORERIE

La variation de trésorerie de Total Gabon en 2018 est de +271 M\$, contre +43 M\$ en 2017.

COMPTE DE RÉSULTAT

(en k\$)

Exercice		2018	2017	2016
Chiffre d'affaires	<i>note 1</i>	904 874	914 141	784 146
Achats, nets de variation de stocks	<i>note 2</i>	(148 508)	(201 661)	(160 568)
Autres charges d'exploitation	<i>note 2</i>	(227 363)	(269 441)	(302 373)
Charges d'exploration	<i>note 2</i>	(2 760)	(3 809)	(6 377)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers	<i>note 2</i>	(272 800)	(315 368)	(383 096)
Autres produits	<i>note 3</i>	76 531	31 924	18 632
Autres charges	<i>note 3</i>	(4 146)	(12 059)	(8 926)
Coût de l'endettement financier	<i>note 4</i>	(2 438)	(11 264)	(21 502)
Autres produits financiers	<i>note 4</i>	3 009	(618)	1 720
Autres charges financières	<i>note 4</i>	(34 590)	(29 714)	(32 215)
Produit/(Charge) d'impôt	<i>note 5</i>	(33 043)	5 900	97 803
RÉSULTAT NET		258 196	108 031	(12 756)
Nombre d'actions		4 500 000	4 500 000	4 500 000
RÉSULTAT NET PAR ACTION (\$) ⁽¹⁾		57,38	24,01	(2,84)

(1) Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice (la Société ne détient pas d'action). Le résultat net dilué n'est pas présenté car aucun instrument dilutif n'est à reporter par la Société.

RÉSULTAT GLOBAL

(en k\$)

Exercice	2018	2017	2016
Résultat net	258 196	108 031	(12 756)
Autres éléments du résultat global			
(Pertes)/Gains actuariels	(570)	819	(774)
Effet d'impôt	436	(627)	592
RÉSULTAT GLOBAL	258 062	108 223	(12 938)

BILAN

(en k\$)

Au 31 décembre		2018	2017	2016
ACTIF				
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	<i>note 6</i>	13 218	14 093	19 543
Immobilisations corporelles	<i>note 6</i>	3 014 750	3 233 434	3 499 103
Autres actifs non courants	<i>note 6</i>	332 203	372 543	331 520
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		3 360 171	3 620 070	3 850 166
Actifs courants				
Stocks	<i>note 7</i>	82 161	103 491	138 677
Clients et comptes rattachés	<i>note 8</i>	265 741	202 537	212 816
Autres créances	<i>note 8</i>	131 276	177 817	208 087
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<i>note 9</i>	408 114	137 150	94 098
TOTAL ACTIFS COURANTS		887 292	620 995	653 678
TOTAL ACTIF		4 247 463	4 241 065	4 503 844
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital	<i>note 10</i>	76 500	76 500	76 500
Primes et réserves consolidées	<i>note 10</i>	2 033 489	1 800 177	1 712 204
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		2 109 989	1 876 677	1 788 704
Passifs non courants				
Impôts différés	<i>note 5</i>	1 236 737	1 296 468	1 413 127
Engagements envers le personnel	<i>note 11</i>	9 665	7 878	11 772
Provisions et autres passifs non courants	<i>note 12</i>	676 895	821 227	769 697
Dettes financières non courantes	<i>note 9</i>	-	-	260 000
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		1 923 297	2 125 573	2 454 596
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>note 8</i>	113 767	148 282	162 839
Autres créditeurs et dettes diverses	<i>note 8</i>	85 991	81 206	63 989
Dettes financières courantes	<i>note 9</i>	14 419	9 327	33 716
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		214 177	238 815	260 544
TOTAL PASSIF		4 247 463	4 241 065	4 503 844

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

(en k\$)

Exercice	2018	2017	2016
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION			
Résultat net	258 196	108 031	(12 756)
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles	275 560	315 368	383 096
Provisions et impôts différés	(23 971)	(83 706)	(149 481)
(Plus)/Moins-values sur cessions d'actifs	(76 531)	(31 924)	(18 632)
Diminution/(Augmentation) du besoin en fonds de roulement	(34 856)	71 694	(94 072)
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	398 398	379 463	108 155
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT			
Investissements corporels et incorporels	(158 536)	(152 324)	(155 882)
Augmentation des prêts non courants	(18 952)	(52 570)	(1 724)
Investissements	(177 488)	(204 894)	(157 606)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	53 608	171 187	-
Remboursement de prêts non courants	16 104	1 935	101 778
Désinvestissements	69 712	173 122	101 778
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT	(107 776)	(31 772)	(55 828)
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT			
Dividendes payés	(24 750)	(20 250)	(20 250)
Émission nette d'emprunts non courants	-	(260 000)	(40 065)
Variation des dettes financières courantes	5 092	(24 389)	(38 555)
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT	(19 658)	(304 639)	(98 870)
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie	270 964	43 052	(46 543)
Trésorerie en début de période	137 150	94 098	140 641
TRÉSORERIE À FIN DE PÉRIODE	408 114	137 150	94 098

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en k\$)

	Capital	Primes & réserves	Total des capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2016	76 500	1 745 392	1 821 892
Résultat de l'exercice	-	(12 756)	(12 756)
Autres éléments du résultat global	-	(182)	(182)
Résultat global	-	(12 938)	(12 938)
Distribution des dividendes	-	(20 250)	(20 250)
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2016	76 500	1 712 204	1 788 704
Résultat de l'exercice	-	108 031	108 031
Autres éléments du résultat global	-	192	192
Résultat global	-	108 223	108 223
Distribution des dividendes	-	(20 250)	(20 250)
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2017	76 500	1 800 177	1 876 677
Résultat de l'exercice	-	258 196	258 196
Autres éléments du résultat global	-	(134)	(134)
Résultat global	-	258 062	258 062
Distribution des dividendes	-	(24 750)	(24 750)
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2018	76 500	2 033 489	2 109 989

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS IFRS

Total Gabon est une société anonyme de droit gabonais qui a été constituée en 1949. La Société a pour activités la recherche et la production d'hydrocarbures. À ce titre, Total Gabon est un acteur majeur du secteur pétrolier gabonais.

La Société est constituée d'un seul secteur opérationnel au sens de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ». Sa monnaie fonctionnelle est le dollar américain (dollar).

Les comptes annuels de Total Gabon au 31 décembre 2018 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 4 avril 2019. Ils sont soumis pour approbation à l'Assemblée générale des actionnaires du 21 mai 2019.

Les états financiers sont présentés en dollars. Les montants sont arrondis au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

SOMMAIRE

Base de préparation des états financiers	62
Principaux jugements et estimations comptables	62
Jugements en cas de transactions non couvertes par des normes ou interprétations	64
Événements significatifs	64
Règles et méthodes comptables	64
Note 1 : Chiffre d'affaires	65
Note 2 : Charges d'exploitation et amortissements	65
Note 3 : Autres produits et autres charges	66
Note 4 : Coût de l'endettement, autres produits financiers et autres charges financières	66
Note 5 : Impôts	67
Note 6 : Actifs non courants	68
Note 7 : Stocks et en-cours	70
Note 8 : Créances et dettes	71
Note 9 : Disponibilités et endettement	74
Note 10 : Capitaux propres	74
Note 11 : Charges et avantages au personnel	75
Note 12 : Passifs non courants.....	77
Note 13 : Éléments relatifs au tableau de flux de trésorerie	78
Note 14 : Parties liées	78
Note 15 : Rémunération des organes d'administration et de direction	79
Note 16 : Engagements hors bilan	79
Note 17 : Dépréciation d'actifs	81
Note 18 : Risques	83
Note 19 : Commissaires aux comptes	84

BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Ces états financiers incluent la Société ainsi que les quote-parts d'actifs et passifs relatifs aux *Joint Operations Arrangements* pétroliers contractuels dans lesquels la Société est impliquée. Au 31 décembre 2018, la liste des entreprises associées significatives est présentée dans le tableau suivant :

Nom et lieu des entreprises associées	Nature des opérations	Participations
Anguille	Exploitation	100,000 %
Torpille	Exploitation	100,000 %
Baudroie	Exploitation	100,000 %
Hylia	Exploitation	37,500 %
Grondin	Exploitation	65,275 %
Diaba	Exploration	42,500 %
Mutamba	Exploration	50,000 %

En application de la Directive 2007/14/CE de la Commission européenne, et du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les comptes de la Société ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2018.

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2018 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers au 31 décembre 2017, à l'exception des deux évolutions normatives suivantes qui n'avaient pas été appliquées par anticipation par la Société.

- **Première application d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »**

Les principales problématiques analysées par la Société afin d'évaluer les impacts de l'application de cette norme concernent les incoterms, les droits d'accises, la distinction agent/principal et les clauses d'ajustement de prix variable.

La Société a appliqué la norme IFRS 15 au 1^{er} janvier 2018, sans retraiter les exercices comparatifs. L'effet de la première application est non significatif. La nouvelle norme n'entraîne pas de modification substantielle des principes comptables appliqués par la Société.

- **Première application d'IFRS 9 « Instruments financiers »**

Cette norme regroupe trois volets : classement et évaluation des instruments financiers, dépréciation des actifs financiers, et opérations de couverture hors macro-couverture.

La Société a appliqué la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018, sans retraiter les exercices comparatifs. L'effet de la première

application est non significatif. La nouvelle norme n'entraîne pas de modification substantielle des principes comptables appliqués par la Société.

PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers selon les normes IFRS pour la clôture au 31 décembre 2018 requiert de la part de la direction générale le recours à des estimations, hypothèses et jugements, qui affectent l'information présentée dans les états financiers et leurs notes annexes.

Ces estimations, hypothèses et jugements sont basés sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables à la date de préparation des états financiers. Ils sont régulièrement revus par la direction générale et peuvent donc être sensiblement révisés en cas de changement des circonstances ou à la suite de nouvelles informations.

Des estimations, hypothèses et jugements différents pourraient avoir des impacts significatifs sur l'information présentée. Les réalisations définitives pourraient également être différentes des montants inclus dans les données financières et leurs notes annexes.

Les principales estimations, hypothèses et jugements mis en œuvre dans le cadre de la préparation des états financiers et de leurs notes annexes sont détaillés ci-après. Ils doivent être revus en parallèle des notes annexes associées auxquelles il est fait référence dans chacun des paragraphes.

Estimation des réserves d'hydrocarbures

L'estimation des réserves d'hydrocarbures est importante pour la mise en œuvre de la méthode dite des *successful efforts* utilisée par la Société pour la comptabilisation de ses activités pétrolières.

Les réserves d'hydrocarbures de la Société sont estimées par les ingénieurs pétroliers de la Société conformément aux pratiques sectorielles et aux règles SEC (*U.S. Securities and Exchange Commission*).

Les réserves prouvées sont celles qui, par l'analyse de données de géosciences et d'ingénierie, peuvent être, avec une certitude raisonnable, estimées (à compter d'une certaine date, à partir de gisements connus et selon les conditions économiques, méthodes d'exploitation et réglementations gouvernementales existantes) récupérables avant la date d'expiration des contrats accordant le droit d'exploitation à moins que des éléments n'attestent que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain, et ce, quelle que soit la méthode, déterministe ou probabiliste, utilisée pour cette estimation.

Les réserves d'hydrocarbures prouvées sont établies sur la base d'un prix moyen annuel de référence calculé à partir de la moyenne arithmétique du prix des premiers jours de chaque mois de l'année, à l'exception des cas où les prix sont définis contractuellement, sans actualisation. La Société réévalue ses réserves d'hydrocarbures au moins une fois par an pour l'ensemble de ses droits miniers.

La méthode comptable des *successful efforts* ainsi que les droits miniers et immobilisations corporelles de la Société sont présentés en Note 6 « Actifs non courants ».

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre de la détermination de la valeur recouvrable des actifs pour les tests de dépréciation (IAS 36), les estimations, hypothèses et jugements concernent principalement les scénarios de prix des hydrocarbures, les coûts opératoires, les volumes de production et les réserves prouvées de pétrole et de gaz. Les estimations et hypothèses, utilisées par la direction générale, sont déterminées en lien avec le groupe Total.

La méthode appliquée pour les dépréciations est présentée dans la Note 17 « Dépréciation d'actifs ».

Les provisions pour restitution des sites

Les dépenses futures au titre des restitutions des sites, résultant d'une obligation légale ou implicite, sont provisionnées d'après une estimation raisonnable au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

Cette estimation est fondée sur les informations disponibles en termes de coûts et de programme de travaux. Elle est régulièrement revue pour notamment tenir compte des changements intervenant dans les lois et règlements, les estimations de réserves et de productions, l'analyse des conditions du site et les technologies.

Le taux d'actualisation est revu chaque année.

Les provisions pour restitution des sites et les méthodes appliquées pour leur comptabilisation sont présentées en Note 12 « Passifs non courants ».

Impôt sur le résultat

Un passif d'impôt différé est comptabilisé dès lors qu'un paiement futur, en application d'une réglementation fiscale, est considéré comme probable et qu'il peut être raisonnablement estimé. L'exercice du jugement est nécessaire pour évaluer les conséquences d'événements nouveaux sur le montant de ce passif.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans les comptes dans la mesure où leur recouvrement est considéré comme probable. Le montant de ces actifs est déterminé à partir des profits futurs taxables estimés par nature incertains et susceptibles d'être modifiés dans la durée. L'exercice du jugement est donc requis pour évaluer les conséquences d'événements nouveaux sur la valeur de ces actifs et notamment les changements intervenant dans les estimations de ces profits futurs taxables et des délais nécessaires à leur utilisation.

En outre, ces positions fiscales peuvent dépendre des interprétations des législations fiscales et règlements. Ces interprétations peuvent avoir un caractère incertain. Selon les circonstances, elles ne sont définitives qu'après des négociations ou la résolution de litiges avec les autorités concernées qui peuvent durer plusieurs années.

L'impôt sur le résultat et les méthodes appliquées pour sa comptabilisation sont détaillés dans la Note 5 « Impôts ».

JUGEMENTS EN CAS DE TRANSACTIONS NON COUVERTES PAR DES NORMES OU INTERPRÉTATIONS

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la direction générale de la Société exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de fournir une information conforme aux principes généraux des IFRS : image fidèle, pertinence et importance relative.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Cessions d'actifs

Le 31 juillet 2018, Total Gabon a annoncé la cession de l'intégralité de sa participation de 32,924 % dans le champ de Rabi-Kounga, situé à terre dans le sud du Gabon pour un montant de 100 M\$ avant ajustement. La finalisation de la transaction a eu lieu le 30 septembre 2018.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

MÉTHODE DE CONVERSION

La monnaie de présentation des états financiers de la Société ainsi que sa monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

Les transactions réalisées en devises autres que la monnaie fonctionnelle de Total Gabon sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction. À la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de clôture et l'écart de change qui en résulte est enregistré en résultat.

PRINCIPES COMPTABLES APPLICABLES ET SIGNIFICATIFS DANS LE FUTUR

Les normes ou interprétations publiées respectivement par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et l'IFRS IC (*International Financial Reporting Standards Interpretations Committee*) non encore en vigueur au 31 décembre 2018, mais adoptées par l'Union européenne sont les suivantes :

La norme IFRS 16 « Contrats de location » applicable au 1^{er} janvier 2019. Concernant la première application de cette norme, la Société prévoit :

- d'appliquer la méthode de transition rétrospective simplifiée, en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme à la date de première application, sans retraitement des périodes comparatives ;
- d'utiliser les mesures de simplification suivantes prévues par la norme dans les dispositions transitoires:
 - ne pas appliquer la norme aux contrats que la Société n'avait pas antérieurement identifiés comme contenant un contrat de location en application d'IAS 17 et d'IFRIC 4,
 - ne pas tenir compte des contrats de location dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application ;
- de comptabiliser chaque composante locative du contrat comme un contrat de location distinct, séparément des composantes non locatives (services) du contrat.

L'impact attendu de l'application de cette norme au 1^{er} janvier 2019 sur la dette de la Société est de l'ordre de 30 M\$.

L'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux », applicable au 1^{er} janvier 2019, qui vise toute situation d'incertitude relative à l'acceptabilité d'un traitement fiscal concernant l'impôt sur le résultat. Une analyse de ces situations est en cours au sein de la Société, afin d'évaluer les impacts de l'application de cette interprétation. Les impacts attendus sont non significatifs.

NOTE 1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Vente d'hydrocarbures

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur du contrôle des biens et que le montant peut être raisonnablement estimé. Ainsi, les ventes de pétrole brut et de gaz naturel sont enregistrées lors du transfert de propriété selon les termes du contrat.

Le produit de la vente de la production des champs dans lesquels la Société détient une participation avec d'autres producteurs est comptabilisé en chiffre d'affaires sur la base des volumes réels vendus dans la période. Toute différence entre les volumes vendus et les volumes correspondants aux droits de la Société est comptabilisée dans les rubriques « Autres

créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses » au bilan et dans la rubrique « Achats, nets de variation de stocks » au compte de résultat.

Vente de prestations de services

Le revenu lié aux prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus.

Le produit des ventes lié aux activités de transport, stockage, traitement et chargement au terminal du Cap Lopez est ainsi reconnu lors de la réalisation du service sur la base des quantités mesurées en application des clauses de chaque contrat.

Exercice (en k\$)	2018		2017		2016	
	Volumes	Valeur	Volumes	Valeur	Volumes	Valeur
Ventes de brut (Mb) ⁽¹⁾	12,1	868 214	17,3	858 980	18,6	710 370
Ventes de gaz (Mm ³)	7,1	7 427	24,5	2 219	17,2	1 150
Travaux, services vendus		29 233		52 942		72 626
CHIFFRE D'AFFAIRES		904 874		914 141		784 146

(1) Chiffres comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Europe	747 139	724 683	588 783
Afrique	157 735	189 458	195 363
TOTAL	904 874	914 141	784 146

NOTE 2. CHARGES D'EXPLOITATION ET AMORTISSEMENTS

Charges d'exploitation

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Achats, nets de variation de stocks ^{(1) (2)}	(148 508)	(201 661)	(160 568)
Autres charges d'exploitation ⁽³⁾	(227 933)	(269 441)	(302 373)
<i>dont (dotations) reprises de provisions</i>	5 835	(3 047)	38 283
Charges d'exploration	(2 760)	(3 809)	(6 377)
CHARGES D'EXPLOITATION	(379 201)	(474 911)	(469 318)

(1) Inclut les redevances (taxes à la production). (2) La Société valorise les sous et sur enlèvements à la valeur de marché. (3) Constituées principalement des frais de production et de fonctionnement.

Charges d'exploration

La Société applique la norme IFRS 6 « Prospection et évaluation de ressources minérales » : la comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*, décrite en Note 6 de ce document :

- les dépenses de géologie et géophysique, incluant les campagnes sismiques d'exploration, sont comptabilisées directement en charges d'exploration de la période ;
- le coût des forages secs et des forages qui n'ont pas permis de découvrir des réserves prouvées est passé en charges d'exploration.

Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers

Les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers se ventilent comme suit :

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Dotations nettes d'amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(271 594)	(313 427)	(380 455)
Dotations nettes d'amortissements et dépréciations des droits miniers	(1 206)	(1 941)	(2 641)
TOTAL	(272 800)	(315 368)	(383 096)

NOTE 3. AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Plus-values sur cessions d'actifs	76 531	31 924	18 632
AUTRES PRODUITS	76 531	31 924	18 632
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (hors droits miniers)	-	-	(59)
Autres	(4 146)	(12 059)	(8 867)
AUTRES CHARGES	(4 146)	(12 059)	(8 926)

La rubrique « Autres produits » est constituée des produits des cessions d'actifs décrites dans le chapitre Événements significatifs.

La rubrique « Autres charges » est constituée principalement de charges de développement durable (Provisions pour Investissements Diversifiés (PID) et Provisions pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH)) encourues par la Société au titre de ses obligations contractuelles.

NOTE 4. COÛT DE L'ENDETTEMENT, AUTRES PRODUITS FINANCIERS ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	(2 438)	(11 264)	(21 502)

Le coût de l'endettement financier est principalement composé du coût (Libor plus une marge fixe) de la ligne de financement à long terme (voir la Note 9).

Autres produits et autres charges financières

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
(Perte)/Profit de change	3 009	(618)	1 720
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	3 009	(618)	1 720
Effet de l'actualisation des provisions pour restitution des sites	(34 590)	(29 714)	(32 215)
AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	(34 590)	(29 714)	(32 215)

Les pertes et profits de change proviennent principalement des flux en euros et francs CFA comptabilisés par la Société. Le mécanisme de l'actualisation des provisions pour restitution des sites est détaillé en Note 12.

NOTE 5. IMPÔTS

La charge ou le produit d'impôt présenté au compte de résultat comprend la charge d'impôt courant, et la charge ou le produit d'impôt différé.

La charge d'impôt courant est le montant estimé de l'impôt dû au titre du résultat imposable de la période. Elle se décompose comme suit :

- la charge d'impôt relatif aux champs opérés sous le régime de la convention. Le taux d'imposition appliqué au résultat généré par ces activités est de 76,5 % ;
- la charge d'impôt relatif aux champs opérés en partage de production (*tax oil*). La *tax oil* correspond à la part de la production revenant à l'État, prélevée sur le *profit oil* (production disponible nette de l'intégralité des coûts récupérables). Le taux déterminant la part du *profit oil* revenant à l'État est fixé contractuellement par chaque contrat d'exploitation en

partage de production et varie en fonction des quantités produites ;

- la charge de dotation aux Provisions pour Investissements Diversifiés (PID) et aux Provisions pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH).

Les impôts différés sont valorisés et comptabilisés conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». Ils sont fondés sur les différences temporelles existantes entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs enregistrés au bilan.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode du report variable, en fonction des taux d'imposition définis contractuellement dans les différents contrats pétroliers de la Société.

La charge ou le produit d'impôts sur les résultats s'analyse de la manière suivante :

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Impôts courants	(92 339)	(111 385)	(44 836)
Impôts différés	59 296	117 285	142 639
PRODUIT/(CHARGE) D'IMPÔT	(33 043)	5 900	97 803

L'analyse du passif net d'impôt différé par source s'établit comme suit :

Au 31 décembre (en k\$)	2018	2017	2016
Pensions, retraites et obligations similaires	8 086	6 027	9 006
Autres provisions non déductibles temporairement	44 370	55 401	39 338
Différentiels d'amortissement	(1 209 629)	(1 276 241)	(1 364 527)
Autres déductions fiscales temporaires	(79 564)	(81 655)	(96 944)
PASSIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ	(1 236 737)	(1 296 468)	(1 413 127)

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et le résultat avant impôt

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Résultat net	258 196	108 031	(12 756)
Impôts sur les sociétés	(33 043)	5 900	97 803
Résultat avant impôt	291 239	102 131	(110 559)
Taux d'imposition théorique	76,5 %	76,5 %	76,5 %
Charge d'impôt théorique	222 798	(78 130)	84 578
Effet fiscal du résultat imposé à un taux différent	162 882	51 590	(19 929)
Différences permanentes	26 873	32 440	33 154
PRODUIT/(CHARGE) D'IMPÔT DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT	(33 043)	5 900	97 803

Les différences permanentes sont principalement dues à l'impact des modalités de fiscalisation propres aux contrats pétroliers de la Société.

NOTE 6. ACTIFS NON COURANTS

6.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La Société applique la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des dépenses d'exploration. La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*.

Les forages d'exploration sont comptabilisés et font l'objet de tests de dépréciation sur une base individuelle comme suit :

- le coût des forages d'exploration ayant permis de découvrir des réserves prouvées est immobilisé et amorti par la suite selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées développées ;
- dans l'attente de déterminer s'ils ont permis de découvrir des réserves prouvées, le coût des forages d'exploration est temporairement immobilisé quand les deux conditions suivantes sont réunies :
 - le puits a mis en évidence un volume suffisant d'hydrocarbures pour justifier, le cas échéant, sa complétion en tant que puits producteur en supposant que les investissements nécessaires à la production soient effectués ;

- la Société enregistre des progrès suffisants dans la détermination des réserves et de la viabilité technique et économique du projet. Ces progrès sont évalués sur la base de critères tels que des travaux d'exploration additionnels (puits, travaux sismiques ou études significatives) en cours de réalisation ou inscrits dans un programme ferme ainsi que la réalisation d'études de développement.

Le coût des puits d'exploration qui ne remplissent pas ces conditions est comptabilisé en charges d'exploration.

En cas de découverte, les droits miniers non prouvés sont reclassés en droits miniers prouvés, pour leur valeur nette comptable, dès l'enregistrement des réserves prouvées.

Les droits miniers prouvés sont amortis selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées. La charge d'amortissement correspondante est enregistrée en dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers.

Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	83 576	(71 182)	12 394
Droits miniers sur permis non prouvés	10 091	(9 471)	620
Autres immobilisations incorporelles	17 063	(16 859)	204
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	110 730	(97 512)	13 218

Au 31 décembre 2017 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	207 289	(193 576)	13 713
Droits miniers sur permis non prouvés	9 591	(9 471)	120
Autres immobilisations incorporelles	17 050	(16 790)	260
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	233 930	(219 837)	14 093

Au 31 décembre 2016 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	316 094	(296 985)	19 109
Droits miniers sur permis non prouvés	13 519	(13 399)	120
Autres immobilisations incorporelles	17 040	(16 726)	314
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	346 653	(327 110)	19 543

Les variations des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	Immobilisations incorporelles nettes au 1 ^{er} janvier	Augmentations	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Autres	Immobilisations incorporelles nettes au 31 décembre
2018	14 093	511	(112)	(1 206)	(68)	13 218
2017	19 543	380	(3 889)	(1 941)	-	14 093
2016	21 287	68	(856)	(2 641)	1 685	19 543

En 2018, la colonne « Cessions » comprend l'impact de la cession de la participation de Total Gabon dans le champ de Rabi-Kounga.

En 2017, la colonne « Cessions » comprenait les impacts de la cession de la participation de Total Gabon dans cinq champs matures et dans le réseau de *pipelines* Rabi-Coucal-Cap Lopez.

En 2016, la colonne « Cessions » comprenait l'impact de la cession de la participation de Total Gabon dans le champ de Mboga.

6.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les coûts de développement encourus pour le forage des puits et la construction des capacités de production et de traitement sont immobilisés en incluant les coûts d'emprunt pendant la période de construction, ainsi que les coûts estimés et actualisés des travaux futurs de restitution des sites. Le taux d'amortissement est égal au rapport de la production d'hydrocarbures de la période sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures (méthode de l'unité de production).

Dans le cas de contrats de partage de production, la méthode de l'unité de production s'applique à la quote-part de

production et de réserves revenant à la Société telles qu'elles peuvent être estimées en fonction des clauses contractuelles de remboursement des dépenses d'exploration, de développement et de production (*cost oil*) ainsi que de partage des droits à hydrocarbures après déduction du *cost oil* (*profit oil*).

Les systèmes de transport et de stockage des hydrocarbures sont amortis sur la base des réserves devant transiter par ces installations (méthode de l'unité de transport ou de traitement).

Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	24 003	(21 991)	2 012
Installations techniques (y compris transport)	6 861 335	(4 088 661)	2 772 774
Autres immobilisations	116 137	(96 103)	20 034
Immobilisations en cours	219 930	-	219 930
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 221 405	(4 206 756)	3 014 750
Au 31 décembre 2017 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	24 003	(21 927)	2 076
Installations techniques (y compris transport)	7 598 339	(4 581 747)	3 016 592
Autres immobilisations	110 844	(85 365)	25 479
Immobilisations en cours	189 287	-	189 287
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 922 473	(4 689 039)	3 233 434

Au 31 décembre 2016 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	24 003	(21 838)	2 165
Installations techniques (y compris transport)	8 090 904	(4 790 299)	3 300 605
Autres immobilisations	107 571	(77 039)	30 532
Immobilisations en cours	165 801	-	165 801
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 388 279	(4 889 176)	3 499 103

Les variations des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	Immobilisations corporelles nettes au 1 ^{er} janvier	Augmentations	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Autres	Immobilisations corporelles nettes au 31 décembre
2018	3 233 434	158 025	(22 486)	(271 594)	(82 629)	3 014 750
2017	3 499 103	151 945	(141 833)	(313 427)	37 646	3 233 434
2016	3 717 041	155 814	-	(380 455)	6 703	3 499 103

En 2018, la colonne « Cessions » comprend l'impact de la cession de la participation de Total Gabon dans le champ de Rabi-Kounga.

En 2018, 2017 et 2016, la colonne « Autres » comprend principalement les variations de l'actif de restitution des sites.

En 2017, la colonne « Cessions » comprenait les impacts de la cession de la participation de Total Gabon dans cinq champs matures et dans le réseau de *pipelines* Rabi-Coucal-Cap Lopez.

6.3 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants regroupent principalement les sommes placées sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites. Dans le tableau de flux de trésorerie, les versements sont sur la ligne « Augmentation des prêts non courants ». Les tirages figurent sur la ligne « Remboursement des prêts non courants ».

NOTE 7. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Prix Moyen Pondéré (PMP). La valeur brute des marchandises et autres approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires majorés des frais de douane et de transit.

Une provision pour dépréciation des stocks de matériels consommables est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au PMP.

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Stocks de matériels consommables	136 674	155 251	181 738
Dépréciation des stocks de matériels	(54 513)	(51 760)	(43 061)
MONTANT NET	82 161	103 491	138 677

NOTE 8. CRÉANCES ET DETTES

Clients et fournisseurs

Les risques nés de la signature d'accords pétroliers avec les autorités étatiques et les partenaires pétroliers, ou de l'attribution de contrats de fourniture à long terme qui sont indispensables pour entreprendre des projets, sont évalués par le processus d'approbation des opérations pétrolières. Le caractère long terme des contrats et l'existence de clients de premier rang impliquent un risque de crédit faible.

Les risques liés à des opérations commerciales, autres que celles décrites ci-dessus et dans la pratique placées directement sous le contrôle de la Société, font l'objet de procédures de fixation d'encours de crédit et de revue des encours.

Aucune provision significative n'a été comptabilisée durant les exercices 2018, 2017 et 2016.

L'état des créances et des dettes au 31 décembre 2018 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Analyse par échéance				
	Montants bruts	À 1 an au plus		À plus d'1an et à moins de 2 ans	
		Dont échues			À plus de 2 ans
Autres actifs non courants	334 929	2 254	-	4 460	328 215
Prêts et créances - non courants ⁽¹⁾	317 401	-	-	-	317 401
Prêts accordés aux salariés - non courants	17 500	2 254	-	4 460	10 785
Dépôts et cautionnements versés	28	-	-	-	28
Clients et comptes rattachés	265 775	265 775	67 753	-	-
Clients	265 775	265 775	67 753	-	-
Autres créances	131 236	131 236	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	8 760	8 760	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	4 853	4 853	-	-	-
Impôts sur les sociétés - créances	42 617	42 617	-	-	-
Créances sur États (taxes diverses)	18 273	18 273	-	-	-
Associés et partenaires	3 751	3 751	-	-	-
Sous-enlèvements	43 665	43 665	-	-	-
Autres débiteurs	9 317	9 317	-	-	-
TOTAL	731 940	399 265	67 753	4 460	328 215

(1) Fonds de restitution des sites.

DETTES Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Analyse par échéance				
	Montants bruts	À 1 an au plus		À plus d'1an et à moins de 2 ans	
		Dont échues			À plus de 2 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	113 767	113 767	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	113 767	113 767	-	-	-
Autres créditeurs et dettes diverses	85 991	85 991	-	-	-
Dettes sociales	14 187	14 187	-	-	-
Dettes sur États (taxes diverses)	25 918	25 918	-	-	-
Associés et partenaires	24 177	24 177	-	-	-
Sur-enlèvements	12 676	12 676	-	-	-
Autres créditeurs	9 033	9 033	-	-	-
TOTAL	199 758	199 758	-	-	-

L'état des créances et dettes au 31 décembre 2017 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2017 (en k\$)	Analyse par échéance				
	Montants bruts	À 1 an au plus		À plus d'1 an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
		Dont échues			
Autres actifs non courants	375 269	-	-	6 456	368 813
Prêts et créances - non courants ⁽¹⁾	358 890				358 890
Prêts accordés aux salariés - non courants	16 349	-	-	6 456	9 893
Dépôts et cautionnements versés	30	-	-	-	30
Clients et comptes rattachés	202 571	202 571	28 060	-	-
Clients	202 571	202 571	28 060	-	-
Autres créances	179 541	179 541	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	10 487	10 487	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	4 699	4 699	-	-	-
Impôts sur les sociétés - créances	42 617	42 617	-	-	-
Créances sur États (taxes diverses)	56 058	56 058	-	-	-
Associés et partenaires	21 667	21 667	-	-	-
Sous-enlèvements	33 888	33 888	-	-	-
Autres débiteurs	10 125	10 125	-	-	-
TOTAL	757 381	382 112	28 060	6 456	368 813

(1) Fonds de restitution des sites.

DETTES Au 31 décembre 2017 (en k\$)	Analyse par échéance				
	Montants bruts	À 1 an au plus		À plus d'1 an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
		Dont échues			
Fournisseurs et comptes rattachés	148 282	148 282	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	148 282	148 282	-	-	-
Autres créditeurs et dettes diverses	81 206	81 206	-	-	-
Dettes sociales	14 214	14 214	-	-	-
Dettes sur États (taxes diverses)	32 850	32 850	-	-	-
Associés et partenaires	18 818	18 818	-	-	-
Sur-enlèvements	14 717	14 717	-	-	-
Autres créditeurs	607	607	-	-	-
TOTAL	229 488	229 488	-	-	-

L'état des créances et dettes au 31 décembre 2016 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2016 (en k\$)	Analyse par échéance				
	Montants bruts	À 1 an au plus		À plus d'1an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
		Dont échues			
Autres actifs non courants	333 887	-	-	8 732	325 155
Prêts et créances - non courants ⁽¹⁾	315 577	-	-	-	315 577
Prêts accordés aux salariés - non courants	18 284	-	-	8 732	9 552
Dépôts et cautionnements versés	26	-	-	-	26
Clients et comptes rattachés	213 009	213 009	10 877	-	-
Clients	213 009	213 009	10 877	-	-
Autres créances	209 812	209 812	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	9 314	9 314	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	2 712	2 712	-	-	-
Impôts sur les sociétés - créances	42 617	42 617	-	-	-
Créances sur États (taxes diverses)	89 033	89 033	-	-	-
Associés et partenaires	38 479	38 479	-	-	-
Sous-enlèvements	24 346	24 346	-	-	-
Autres débiteurs	3 273	3 273	-	-	-
Compte d'attente et de régularisation	38	38	-	-	-
TOTAL	756 708	422 821	10 877	8 732	325 155

(1) Fonds de remise en état des sites.

DETTES Au 31 décembre 2016 (en k\$)	Analyse par échéance				
	Montants bruts	À 1 an au plus		À plus d'1an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
		Dont échues			
Dettes courantes	260 000	260 000	-	-	-
Autres emprunts financiers non courants	260 000	260 000	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	162 839	162 839	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	162 839	162 839	-	-	-
Autres créditeurs et dettes diverses	59 309	59 309	-	-	-
Dettes sociales	10 913	10 913	-	-	-
Dettes sur États (taxes diverses)	20 154	20 154	-	-	-
Associés et partenaires	14 609	14 609	-	-	-
Sur-enlèvements	13 936	13 936	-	-	-
Autres créditeurs	(303)	(303)	-	-	-
TOTAL	486 829	486 829	-	-	-

NOTE 9. DISPONIBILITÉS ET ENDETTEMENT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des actifs immédiatement disponibles ou des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice, le gain ou la perte de change est inscrit dans les charges et produits financiers de l'exercice clos.

La Société dispose d'une ligne de financement à long terme de 340 millions de dollars avec un syndicat de six banques internationales mise en place en mai 2016 pour une durée de six ans. Cette ligne a été remboursée intégralement le

30 novembre 2017. Il n'y avait donc aucun tirage au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, contre un tirage de 260 millions de dollars au 31 décembre 2016.

La Société dispose également de lignes de découvert non confirmées en francs CFA avec des banques locales.

Les actifs et passifs financiers de la Société sont valorisés au coût amorti.

Le détail est présenté ci-dessous :

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Autres emprunts financiers non courants	-	-	(260 000)
Banques et organismes financiers créditeurs	(14 419)	(9 327)	(33 716)
Banques et caisses	408 114	137 150	94 098
MONTANT NET	393 695	127 823	(199 618)

Par ailleurs, Total Gabon n'a pas recours à des instruments financiers.

NOTE 10. CAPITAUX PROPRES

Le capital social de Total Gabon s'élève à 76 500 000 dollars. Il est composé de 4 500 000 actions de 17 dollars chacune. Il est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total, de 25 % par la République gabonaise et de 16,72 % par les autres actionnaires.

Le nombre d'action et la structure de l'actionariat était identique au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016.

La Société est incluse dans le périmètre de consolidation comptable de la société française Total S.A., société mère du groupe Total selon la méthode d'intégration globale.

NOTE 11. CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL

Engagements envers le personnel

Selon la législation en vigueur et les dispositions des accords collectifs d'entreprise du 21 octobre 1994, la Société verse à ses salariés en cas de départ une indemnité de services

rendus assimilable à un régime à prestations définies qui fait l'objet d'une provision. Cette indemnité est versée en un seul versement.

La variation de la valeur actuarielle des droits accumulés s'analyse comme suit :

Au 31 décembre (en k\$)	2018	2017	2016
Valeur actuarielle des droits accumulés au début de la période	7 878	11 772	15 280
Coût des services rendus de la période	1 225	1 155	1 045
Coût financier	211	278	451
Prestations payées	-	(4 894)	(5 721)
(Gains)/Pertes actuariels	570	(819)	774
Écarts de conversion et autres	(219)	386	(57)
VALEUR ACTUARIELLE DES DROITS ACCUMULÉS À LA FIN DE LA PÉRIODE	9 665	7 878	11 772

Les montants inscrits au compte de résultat sont présentés ci-dessous :

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Coût des services rendus de la période	1 225	1 155	1 045
Liquidations	-	(4 894)	(5 721)
Charge d'intérêt nette	211	278	451
COMPOSANTES DU COÛT DES PRESTATIONS DÉFINIES COMPTABILISÉES EN RÉSULTAT	1 436	(3 461)	(4 225)

Flux de trésorerie prévisionnels

La durée moyenne des droits accumulés est de l'ordre de 10 ans.

Les prestations futures estimées se décomposent comme suit :

Estimation des paiements futurs (en k\$)

2019	2 027
2020	1 734
2021	2 395
2022	934
2023	1 884
> 2023	1 768

Principales hypothèses actuarielles et analyses de sensibilité

Hypothèses utilisées pour déterminer les engagements (au 31 décembre)	2018	2017	2016
Taux d'actualisation	2,75 %	3,00 %	2,50 %
Taux d'inflation	2,50 %	2,75 %	2,50 %

La sensibilité de l'engagement à l'inflation et au taux d'actualisation est non significative.

Paiements en actions

Total Gabon bénéficie du plan d'attribution d'actions de performance du groupe Total. A ce titre, certains salariés de la Société se voient attribuer des actions gratuites de Total S.A. En application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », ces avantages sont comptabilisés en charges au compte de résultat de la Société en contrepartie des capitaux propres.

Les actions de Total SA sont définitivement attribuées à leurs bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans à partir des plans 2013 et de deux ans pour les plans antérieurs, à compter de la date d'attribution. Cette attribution définitive est assortie d'une condition de présence et d'une condition de performance pour les plans 2013 et 2014, et de deux conditions de performance pour les plans 2015 et 2016. Par ailleurs, la cession des actions attribuées gratuitement et définitivement ne peut intervenir qu'au terme d'une période de conservation de deux ans à compter de la date d'attribution définitive.

Au titre de l'exercice 2018, le montant comptabilisé par Total Gabon était de 669 k\$ (contre 675 k\$ en 2017 et 586 k\$ en 2016).

Plans 2018

Le Conseil d'administration de Total S.A. a décidé en date du 14 mars 2018 d'attribuer des actions de performance à certains salariés et mandataires sociaux de Total S.A. ou des sociétés du groupe Total, sous réserve que la condition de présence et les deux conditions de performance applicables soient satisfaites.

Toutes les actions attribuées sont soumises à la condition de présence.

Effectifs et charges de personnel

Exercice	2018	2017	2016
Charges de personnel			
Salaires et traitements (y compris charges sociales) (en k\$)	48 321	83 200	87 456
Effectifs au 31 décembre	304	300	410

Les conditions de performance, qui pèsent chacune 50 % dans le taux d'attribution final, sont les suivantes :

- Le classement de Total S.A. par rapport à ses pairs (ExxonMobil, Royal Dutch Shell, BP et Chevron) selon le critère du *Total Shareholder Return* (TSR) effectué annuellement, en utilisant la moyenne des cours de clôture de bourse exprimés en dollar sur un trimestre au début et à la fin de chaque période de trois ans (T4 année N vs/T4 année N-3). Le dividende est considéré réinvesti sur la base du cours de clôture à la date de détachement des dividendes ;
- Le classement de Total S.A. par rapport à ses pairs, effectué annuellement en utilisant le critère de la variation annuelle du *cash-flow* net par action exprimé en dollar, comparée à celle de ses pairs (ExxonMobil, Royal Dutch Shell, BP et Chevron).

En fonction de la place de Total S.A. dans le classement, un taux d'attribution est déterminé pour chaque année, et pour chacun de ces deux critères :

- 1^{re} place : 180 % de l'attribution ;
- 2^e place : 130 % de l'attribution ;
- 3^e place : 80 % de l'attribution ;
- 4^e et 5^e place : 0 % de l'attribution.

Pour chacune des deux conditions, la moyenne des trois taux d'attribution obtenue (sur chacun des trois exercices sociaux sur lesquels sont appréciées les conditions de performance) sera exprimée en pour-cent, et plafonnée à 100 %.

Les conditions de performance s'appliquent dès la première action pour les bénéficiaires dirigeants. Pour les bénéficiaires non-dirigeants, les 150 premières actions sont exemptées des conditions de performance, qui s'appliquent cependant sur les actions au-delà de ce seuil.

NOTE 12. PASSIFS NON COURANTS

Au 31 décembre (en k\$)	2018	2017	2016
Provisions pour restitution des sites	654 716	804 531	754 627
Provisions pour risques et charges (exploitation)	22 178	16 696	15 070
TOTAL	676 895	821 227	769 697

Provisions pour restitution des sites

Les dépenses futures de restitution des sites sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

En contrepartie de cette provision, les coûts de restitution des sites sont capitalisés et intégrés à la valeur de l'actif sous-jacent et amortis sur la durée d'utilité de cet actif.

L'impact du passage du temps sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de l'actualisation de ces provisions est comptabilisé dans la rubrique « Autres charges financières ».

Le taux d'actualisation retenu en 2018 dans le cadre de l'évaluation des provisions pour restitution des sites est de 4,5 % comme en 2017 et 2016 (les dépenses étant estimées en monnaie courante avec un taux d'inflation de 2 %).

Une diminution de 0,5 % de ce taux conduirait à une augmentation des provisions pour restitution des sites de 79 M\$, avec une contrepartie en immobilisations corporelles ainsi qu'un impact négatif de 2,5 M\$ sur le résultat net. A l'inverse, une augmentation de 0,5 % aurait un impact quasi-symétrique à l'effet de la diminution de 0,5 %.

Les variations des provisions pour restitution des sites s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	au 1 ^{er} janvier	Effet de l'actualisation	Révisions des estimations	Reprise de provision	Autre	au 31 décembre
2018	804 531	34 590	(73 559)	(103 214)	(7 632)	654 716
2017	754 627	29 714	43 332	(31 794)	8 652	804 531
2016	759 855	32 300	9 074	(41 364)	(5 238)	754 627

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour la Société, une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

Les provisions pour risques et charges comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de risques réglementaires et de litiges.

NOTE 13. ÉLÉMENTS RELATIFS AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Détail de la variation du besoin en fonds de roulement

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Stocks	(21 330)	(35 186)	(18 937)
Créances clients et comptes rattachés	63 204	(3 579)	60 403
Autres créances	(36 748)	(30 270)	(53 334)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 515	14 556	85 493
Autres créditeurs et dettes diverses	(4 785)	(17 215)	20 447
MONTANT NET	34 856	(71 694)	94 072

Détail des intérêts, impôts et dividendes

Le tableau suivant donne des informations complémentaires sur des montants encaissés et décaissés du flux de trésorerie d'exploitation :

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Intérêts payés	(6 332)	(12 035)	(21 639)
Intérêts perçus	3 894	770	137
Impôts sur les bénéfices décaissés	-	(27 660)	-
Dividendes payés	(24 750)	(20 250)	(20 250)

Flux de trésorerie de financement

Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Remboursement de l'endettement non courant	-	(260 000)	(40 065)
MONTANT NET	-	(260 000)	(40 065)

NOTE 14. PARTIES LIÉES

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (principalement Total Oil Trading S.A.) ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

Au 31 décembre (en k\$)	2018	2017	2016
Bilan			
<i>Créances</i>			
Clients et comptes rattachés	174 284	155 471	161 200
<i>Dettes</i>			
Fournisseurs et dettes diverses	4 978	806	36
Exercice (en k\$)	2018	2017	2016
Compte de résultat			
Ventes	747 139	724 683	588 783
Autres produits	-	32 273	95 277
Autres charges	(51 113)	(69 480)	(85 382)

NOTE 15. RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature, pour l'ensemble des principaux dirigeants de la Société présents au 31 décembre et pour les membres salariés du Conseil d'administration est détaillé dans le tableau ci-dessous.

Les principaux dirigeants de la Société incluent les membres du Comité directeur.

Exercice	2018	2017	2016
Nombre de personnes	8	9	9
Rémunérations directes et indirectes (en k\$)	2 139	2 268	2 240
Charges de retraite (en k\$)	68	88	94

Le montant global des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2018, à un total de 180 millions de francs CFA.

NOTE 16. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	À moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	654 716	-	-	654 716
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES AU BILAN	654 716	-	-	654 716
Contrats de location simple	44 500	19 316	25 184	-
Engagements d'achats et obligations d'investissements	396 635	296 572	100 063	-
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES HORS BILAN	441 135	315 888	125 248	-
TOTAL DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	1 095 851	315 888	125 248	654 716
Cautions vis-à-vis du personnel	233	233	-	-
Cautions en douane données	14 242	14 242	-	-
TOTAL DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	14 475	14 475	-	-
Autres engagements reçus	460	460	-	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS	460	460	-	-

Échéances et périodes des paiements

Au 31 décembre 2017 (en k\$)	Total	À moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	804 531	-	-	804 531
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES AU BILAN	804 531	-	-	804 531
Contrats de location simple	17 672	11 491	6 181	-
Engagements d'achats et obligations d'investissements	719 727	391 331	328 396	-
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES HORS BILAN	737 399	402 822	334 577	-
TOTAL DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	1 541 930	402 822	334 577	804 531
Cautions vis-à-vis du personnel	311	311	-	-
Cautions en douane données	14 704	14 704	-	-
TOTAL DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	15 015	15 015	-	-
Autres engagements reçus	1 452	1 452	-	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS	1 452	1 452	-	-

Échéances et périodes des paiements

Au 31 décembre 2016 (en k\$)	Total	À moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	260 000	-	260 000	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	754 627	-	-	754 627
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES AU BILAN	1 014 627	-	260 000	754 627
Contrats de location simple	23 034	9 012	14 022	-
Engagements d'achats et obligations d'investissements	858 814	577 112	280 338	1364
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES HORS BILAN	881 848	586 124	294 360	1 364
TOTAL DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	1 896 475	586 124	554 360	755 991
Cautions vis-à-vis du personnel	375	375	-	-
Cautions en douane données	13 509	13 509	-	-
TOTAL DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	13 884	13 884	-	-
Autres engagements reçus	4 715	4 715	-	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS	4 715	4 715	-	-

A. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dettes

Les dettes non courantes sont incluses dans la rubrique « Dettes financières non courantes » du bilan. Les caractéristiques des dettes financières non courantes sont présentées en Note 9.

Obligations de restitution des sites

Ces montants représentent la valeur actualisée des obligations de restitution des sites. Les informations relatives aux obligations de restitution des sites figurent en Note 12.

Engagements d'achats et obligations d'investissement

Les obligations d'achats sont des obligations d'acheter des biens ou des services, y compris des achats d'immobilisations, régies contractuellement. Ces obligations sont de nature exécutoire et juridique pour la Société. Toutes les composantes importantes, notamment le montant et l'échéancier des paiements, sont spécifiées par contrat.

NOTE 17. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur de ces actifs.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité ou à la juste valeur diminuée des coûts de sortie lorsque celle-ci est plus élevée.

Les tests sont effectués aux bornes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène de champs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

Les UGT de Total Gabon sont définies comme des champs ou groupements de champs d'hydrocarbures intégrant des actifs industriels permettant la production, le traitement et l'évacuation de ces hydrocarbures.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces champs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la direction générale de la Société en lien avec le groupe Total. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée.

B. AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

Cautions en douane données

Elles représentent les garanties émises par la Société au profit des administrations douanières pour garantir le paiement des taxes et accises liées aux importations de matériels.

C. ENGAGEMENTS REÇUS

Autres engagements reçus

Ces montants représentent les garanties bancaires reçues des fournisseurs en lien avec la réalisation de leur contrat.

Les principes retenus sont les suivants :

- Les flux de trésorerie ont été établis à partir des hypothèses retenues dans le budget 2019 et le plan stratégique de la Société en concertation avec le groupe Total. Ces hypothèses, incluant notamment les prix futurs des produits, les coûts opérationnels, les estimations de réserves d'hydrocarbures, les volumes produits et commercialisés futurs, représentent la meilleure estimation par le management de la Société de l'ensemble des conditions économiques et techniques pendant la durée de vie résiduelle des actifs, ainsi que certains risques spécifiques aux actifs.
- L'établissement des scénarios de prix du pétrole est réalisé en concertation avec le groupe Total. Ces scénarios sont basés notamment sur les données de demande globale d'énergie issues du World Energy Outlook (WEO) publié par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) depuis 2016 et sur une évaluation de l'offre ainsi que sur des hypothèses d'évolution d'indicateurs fondamentaux du secteur amont (la demande en hydrocarbures sur les différents marchés, les prévisions d'investissement, le déclin des champs en production, l'évolution des réserves d'hydrocarbures et de l'offre par région et par qualité d'hydrocarbures), du secteur aval (l'évolution des capacités de raffinage et de la demande en produits pétroliers) et en intégrant l'enjeu « climat ».

Ces scénarios prennent en compte également les études publiées par des agences internationales, des banques et des consultants indépendants.

Le World Energy Outlook 2017 de l'AIE prévoit trois scénarios directeurs (New Policies Scenario ou NPS, Current Policies Scenario ou CPS, et Sustainable Development Scenario ou SDS). Parmi ces scénarios, la Société prend comme références principales le NPS (scénario central de l'AIE) et le SDS (qui remplace le scénario 450 ou 2° du WEO 2016).

Le NPS tient compte des mesures déjà mises en œuvre par les pays dans le domaine énergétique ainsi que des effets des politiques annoncées par les états dans le cadre d'objectifs officiellement affichés. En particulier, les Nationally Determined Contributions (NDC) décidées dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat soutiennent les estimations de l'AIE dans ce scénario. Le SDS tient compte des mesures nécessaires pour atteindre des objectifs en rapport avec l'énergie fixés dans le 2030 Agenda for Sustainable Development adopté en 2015 par les membres de l'ONU.

- Partant des mêmes hypothèses économiques et démographiques, le NPS voit une demande de pétrole et de gaz en croissance significative jusqu'en 2025 puis plus lentement jusqu'en 2040 (malgré une pénétration importante des véhicules électriques révisée en hausse en 2017), alors que le SDS voit une demande en recul après 2025 pour le pétrole et après 2030 pour le gaz à cause des efforts de substitution et de gains d'efficacité supposés par l'AIE. En même temps, d'amples ressources en gaz et pétrole de schistes en Amérique du Nord (dont les estimations ont été révisées à la hausse entre 2016 et 2017) atténuent l'impact de la croissance de la demande durant la première moitié des prévisions. Malgré les révisions qui ont conduit l'AIE à corriger ses prix légèrement à la baisse par rapport à 2016, les hypothèses de prix sont confortées par les scénarios directeurs de l'AIE qui tiennent compte des politiques du climat.

- Dans ce contexte, pour le pétrole brut, le niveau de prix retenu en 2019 pour déterminer la valeur recouvrable des UGT s'élève à 60 dollars par baril de Brent. Ce prix remonte progressivement pour atteindre 80 dollars en 2021 et s'inflète au-delà de 2023.
- Pour la détermination des coûts opérationnels futurs, il a été pris en compte les technologies actuelles, la fluctuation du prix des services pétroliers en fonction de l'évolution des marchés et les programmes internes de maîtrise des coûts effectivement mis en œuvre.
- Les flux de trésorerie futurs sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs compris dans l'UGT. Ils sont établis après impôt et intègrent les risques spécifiques aux actifs. Ils sont actualisés à un taux de 7 % après impôt.

Au cours de l'exercice 2018, aucune dépréciation d'actifs n'a été constatée.

En ce qui concerne les sensibilités :

- une baisse de 1 point du taux d'actualisation n'aurait pas d'impact sur le résultat net de la Société ;
- une augmentation de 1 point du taux d'actualisation n'aurait pas d'impact sur le résultat net de Total Gabon ;
- une variation de -10 % du cours des hydrocarbures sur toute la durée du plan aurait un impact négatif complémentaire de l'ordre de 11 millions de dollars sur le résultat net de la Société.

NOTE 18. RISQUES

Exposition aux fluctuations des marchés

Les résultats de Total Gabon sont sensibles aux différents facteurs parmi lesquels les plus significatifs sont les prix du pétrole, généralement exprimés en dollars, et les taux de change, notamment celui du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA.

D'une manière générale, une hausse des prix du pétrole a un effet positif sur les résultats de Total Gabon du fait de la meilleure valorisation de la production pétrolière. Inversement, une baisse des prix du pétrole se traduit par une dégradation des résultats.

Pour l'exercice 2018, Total Gabon estime qu'une appréciation du cours du pétrole Brent de 1 dollar par baril entraînerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 5 M\$ et inversement (scénario retenu de 60 \$/b).

Une appréciation du dollar par rapport à l'euro de 0,10 dollar par euro engendrerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 5 M\$ et inversement.

Gestion du risque de contrepartie

Toute contrepartie bancaire avec laquelle Total Gabon souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière, ainsi que de sa notation par les agences Standard & Poor's et Moody's, laquelle doit être de première qualité.

Risque de liquidité

Total Gabon bénéficie d'une ligne de crédit confirmée de 340 millions de dollars, accordée par des banques internationales, lui permettant de constituer une réserve de liquidités significative. Cette ligne n'était pas utilisée au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances.

La Société est exposée au risque de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles. L'exposition maximum au risque de crédit est représentée en partie par les montants d'actifs financiers qui sont présentés dans le bilan.

L'exposition maximale est détaillée dans le tableau suivant :

Actif (en k\$)	au 31/12/2018	au 31/12/2017	au 31/12/2016
Prêts et avances	332 203	372 543	331 520
Clients et comptes rattachés	265 741	202 537	212 816
Autres créances d'exploitation	131 276	177 817	208 087
Trésorerie et équivalents de trésorerie	408 114	137 150	94 098
TOTAL	1 137 334	890 047	846 521

Au titre des exercices 2018, 2017 et 2016 aucune dépréciation sur les clients et comptes rattachés, sur les autres créances d'exploitation et sur les prêts et avances n'a été comptabilisée.

NOTE 19. COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaires

ERNST & YOUNG GABON

Immeuble Sonagar

Avenue du Colonel Parant

BP 2278 - Libreville, Gabon

Date de première nomination : 5 juin 2009.

Honoraires perçus ⁽¹⁾ (en euros)	2018	2017	2016
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux	60 900	60 100	59 278
Autres prestations	182 400	200 300	152 195
TOTAL	243 300	260 400	211 473

(1) Y compris membres de leur réseau.

M. Yves FUMANAL

BP 9451 - Libreville, Gabon

Date de première nomination : 22 mai 2018.

Honoraires perçus ⁽¹⁾ (en euros)	2018	2017 ⁽²⁾	2016 ⁽²⁾
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux	15 245	14 000	14 000
Autres prestations	-	-	-
TOTAL	15 245	14 000	14 000

(1) Y compris membres de leur réseau.

(2) En 2016 et 2017, le second titulaire était M. Claude AYO IGUENDHA ; son adresse était CAIF, BP 3125, Libreville, Gabon.

Suppléants

Mme. Christelle Tatiana ONANGO BOUYOU

BP 2278 - Libreville

Date de première nomination : 22 mai 2018.

EXPERT COMPTABLE ASSOCIÉS (ECA)

BP 9451 - Libreville

Date de première nomination : 22 mai 2018.

Ce rapport financier annuel est imprimé sur papier éco-responsable Digigreen d'Antalis, papier fabriqué suivant les critères de production les plus exigeants pour la préservation de l'environnement et possédant toutes les certifications environnementales en vigueur : 100% FSC®mixed sources, Ecolabel Européen, ISO 14001, Reach (Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals).

Crédits Photos : *Virginie DE REYNAL, Aser DJENGOUE, Philippe SCHAFF, Laurent PASCAL, Fatima JELLAOUI, Claude MASSASSA-BUNNY / ©Total / shutterstock.com-Oleg Puchkov.*

Conception et réalisation : **DCS-T2BH**

rendez-vous sur
www.total.ga



Total Gabon
Société Anonyme avec Conseil d'administration
au Capital de 76 500 000 dollars américains
réparti en 4 500 000 actions de 17 dollars américains
Siège Social : Boulevard Hourcq – BP 525
Port-Gentil (République gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011.
www.total.ga